



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC  
DE SEINE SAINT DENIS**

**FAMILLE DE NOISY LE SEC**



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2008 A GAGNY**

**PRESENTS**

Aulnay sous Bois, A.S. BONDY, Bondy 1<sup>ère</sup>, Coubron-Vaujours, Epinay, Montreuil 1<sup>ère</sup>, AN.C. 93, Noisy-le-Sec, Pantin, Rosny sous Bois CSL, Sevrans, Tremblay en France, Vaujours

**REPRESENTES**

Clichy sous Bois, Gagny, Montfermeil 1<sup>ère</sup>

Soit un total de 16 associations sur 27, représentant 73 voix sur 91 possibles.

L'ordre du jour avait pour seul point :

Pour se mettre en conformité avec les statuts adoptés le 17/02/2005 disant que :

*Citation*

*Les A.G. électorales doivent avoir lieu dans les 6 mois qui suivent les J.O. d'été*

*Fin de citation*

La durée du présent mandat électif sera donc exceptionnellement de CINQ ANS et, ainsi l'élection des membres du prochain Comité Directeur aura lieu lors de la prochaine A.G.O. courant février 2009.

Après vote à main levée, cette décision est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT  
André PRIEUR

LE SECRETAIRE GENERAL  
Jeannine VICOMTE